

# Une convention pour dynamiser les zones d'activités

Redynamiser et donner du souffle aux zones d'activités du bassin manosquin. Jeudi, à Manosque, la Chambre de commerce et d'industrie du 04, l'APAM, Association des Parcs d'Activités de Manosque, et DLVAgglo, présentaient la convention tripartite destinée à favoriser le développement des commerces et entreprises établis sur les zones d'activités Saint-Joseph, Saint-Maurice ainsi que le Technoparc.

## "La plus grande zone d'activités du département"

Une collaboration inédite, qui passe par la création d'un poste pour mieux identifier les besoins du terrain, animer, développer et dynamiser l'association de zones d'activités.

Chrystel Toussaint, présidente de l'APAM, association composée de chefs d'entreprises bénévoles, explique la difficulté des ces derniers à animer ces zones, faute de temps, et se félicite de l'accord tripartite avec la DLVA et la CCIT04. *"Je tiens à remercier chaleureusement nos partenaires d'avoir permis la création d'un poste pour permettre l'animation de ces zones. Nous travaillons d'abord sur le référencement du foncier pour les entrepreneurs, avec un fichier mis à jour des entreprises dans ces zones d'activités, les plus grandes de notre département"*.

Ce nouveau poste, dont l'activité est orientée vers l'association des zones de Manosque, se veut à destination de toutes les associations de zones d'acti-



Les représentants de la CCIT04 Daniel Margot, de l'APAM Chrystel Toussaint et de la DLVA André Mille

/PHOTO SD

tés de la DLVA et du département. *"Depuis l'ouverture du poste à la mi-juin, sur 250 entreprises potentielles, 114 ont été visitées et 27 ont adhéré à l'association"*, se réjouit Daniel Margot, le président de la CCIT, qui finance le poste à hauteur de 50 %, et pour qui *"ce dispositif constitue un ballon d'essai à modéliser pour d'autres activités"*.

## Un quart des emplois concentrés sur 0,4 % du territoire

André Mille, vice-président de la DLVA qui finance également le poste, abonde : *"Il s'agit de redynamiser et d'impulser une dynamique, étant donné l'importance de ces zones d'activités sur l'agglo mais aussi sur le département, zones qui représentent à elles seules un quart*

*des emplois sur 0,4 % du territoire"*. 2 400 emplois sont pourvus sur Saint-Joseph, 1 800 sur Saint-Maurice, et plus de 300 sur le Technoparc.

Parmi les préoccupations des entrepreneurs évoquées lors de ces visites, sont citées en premier lieu la gestion des déchets et l'entretien des espaces verts (36 %), les voiries et la signalétique (29 %), mais aussi l'emploi (21 %), le foncier (9 %) et la fibre (5 %).

Suite à ces premières visites, des actions ont pu être d'ores et déjà entreprises pour répondre aux préoccupations, dont l'animation de réunions de travail sur des points spécifiques, et un partenariat entre la DLVA et Pôle Emploi afin de diffuser au maximum les postes à pourvoir.

Nicolas FONTANA